

Service civique

Animer et encadrer les temps périscolaires en partenariat
avec l'équipe en place

En quelques mots...

Le volontaire aura pour mission de venir en soutien des animateurs en participant aux animations ou ateliers proposés aux enfants des écoles maternelle et élémentaire sur les temps périscolaires et extrascolaires.

Activités proposées au volontaire :

La mission vise à soutenir la réussite éducative des enfants en organisant et animant des événements, des sorties éducatives et culturelles, en lien avec les apprentissages afin de faciliter leur assimilation.

En complément de l'équipe d'animation, le volontaire interviendra sur les temps périscolaires et extrascolaires en apportant un soutien individualisé aux élèves et en proposant de nouvelles actions d'animation et pédagogiques.

Il/Elle interviendra durant les temps de pause périscolaires, le matin, le midi et après l'école, ainsi qu'au sein de l'Accueil de Loisirs (mercredis et vacances).

Il/Elle pourra proposer des ateliers sportifs, artistiques ou d'expression.

Il/Elle contribuera à la réalisation de projets à long terme sur les différentes écoles (temps périscolaires).

Il/Elle accompagnera le directeur adjoint du pôle Enfance-Jeunesse-Scolarité de la commune dans la construction d'actions à destination de la jeunesse (temps extrascolaire).

Durée du contrat : 10 mois

Date de début : 2 septembre 2024 (au 27 juin 2025)

24 heures par semaine

Accessible aux plus de 18 ans

Candidatures à déposer à : enfance@lepalaisurvienn.fr

Fabienne VALADE – Directrice du Pôle Enfance Jeunesse Scolarité ou Grégory GAZZIOLA – adjoint du Pôle EJS (05.55.04.34.02 ou 05.55.04.34.04)